



**MAIRIE
DE
SAINT LAURENT DE LEVEZOU
12620**

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : mairie-stlaurentdelevezu@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 8 OCTOBRE 2021 à 20H30**

Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire

Présents : BESOMBES Geneviève, CONTASTIN Arnaud, CONTASTIN Patrick, IZARD Nadine, JULLAGUET Franck, MALAVAL Régine, MONTHEIL Fabrice, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

Excusée : BERTRAND Alexandra

A été nommée secrétaire : PALMIER Nathalie.

1. Aménagement Lotissement « les Versants de la Coustette » tranche II- Antenne d'assainissement au bourg de Saint-Laurent-Autorisation de signature du marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'Aménagement du lotissement « Les Versants de la Coustette » tranche II, ainsi que la réalisation d'une antenne d'assainissement au bourg de Saint-Laurent, réalisé par le Cabinet d'Etudes Gravelier-Fourcadier.

Il énonce les caractéristiques de ce programme et présente l'avis d'appel public à la concurrence publié le 9 septembre 2021, en procédure adaptée, en vue de la passation du marché de travaux.

Il rend compte de la réunion d'ouverture des plis le 16 septembre 2021 et des décisions et choix de la commission d'Appel d'offres le 24 septembre 2021.

Quatre entreprises ont déposé des plis :

- Entreprise SARL CONTE ET FILS
- Entreprise SARL LADET TRAVAUX PUBLICS
- Entreprise SA2P
- Entreprise SAS SEVIGNE
-

Après présentation du rapport du maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres lors de l'attribution a pu prendre sa décision, et a souhaité retenir pour le présent marché de travaux, l'entreprise suivante :

- Entreprise CONTE ET FILS SARL
5, rue de la Poudade
12130 Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac

Pour un montant HT de 75 328,50€ comprenant :

- Travaux lotissement : HT 53 978,50€
- Antenne assainissement : HT 21 350,00€
-

Ces communications entendues et après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide:

- **d'approuver** les décisions et choix de la commission d'appel d'offres tel que cela lui a été présenté.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer le marché susmentionné ainsi que toutes les pièces afférentes avec l'entreprise Conte et Fils, pour le montant indiqué ci-dessus.

2. Projet installation de défibrillateurs

La commune envisage l'installation de défibrillateurs automatiques sur les bourgs de Saint-Laurent et Mauriac. Ils seront vraisemblablement installés à l'extérieur des salles des fêtes. Une formation sera organisée afin de familiariser les usagers à leur utilisation. Les entreprises vont être consultées et la mairie va se rapprocher de différents organismes (CPAM, MSA, Conseil Départemental...) afin d'obtenir des aides.

3. Information PLUI

L'enquête publique pour le PLUI est ouverte depuis le 27 septembre et ce jusqu'au 28 octobre 2021 17 heures.

L'avis mentionne le nom du commissaire enquêteur ainsi que les dates, horaires et lieux où chacun peut le rencontrer.

Dans les mairies de chaque commune ainsi qu'à la communauté de communes, un registre est à disposition des administrés qui peuvent y apposer leurs remarques. Celles-ci sont transmises en fin de chaque semaine au commissaire enquêteur.

Les documents sont également consultables sur le site Lévézou.fr.

4. Questions diverses.

- ❖ Le circuit de ramassage des secondaires est effectif depuis le 6 septembre. Le temps de travail de l'agent chargé du transport scolaire passe donc de 6 heures hebdomadaires à 11 heures.

Le circuit de ramassage des primaires a été modifié, le véhicule ne passe plus à Rousseau mais Frontin.